

## Liste des documents requis pour l'inscription en doctorat à déposer dans ADUM

### Inscription en 1ère année

#### Documents à joindre

##### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Photo d'identité** (format jpg, photo en couleurs, bien cadrée, orientation verticale, fond uni de couleur claire).
- Copie d'une pièce d'identité officielle** (carte nationale d'identité, passeport).
- Copie du diplôme ou attestation de diplôme d'accès au doctorat**. Pour les titres étrangers dans une langue autre que le français ou l'anglais : présenter le supplément au diplôme en langue anglaise (si applicable) ou une traduction émanant d'un traducteur assermenté.
- Charte du Doctorat signée** par le doctorant et la direction de la thèse (document téléchargeable depuis votre compte ADUM).

##### DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES selon la situation du candidat

- Pour les candidats qui n'auraient pas fourni ce document lors de la candidature : un **certificat de langue française** (niveau B2 minimum, ou C1 en Littérature).
- Pour les candidats qui ont déjà été inscrits en doctorat : l'**attestation d'inscription au Fichier National des Thèses** et la **demande de transfert / départ de leur université d'origine**.

#### Convention individuelle de formation

- Convention individuelle de formation - CIF** : Renseignez toutes les sections du formulaire en ligne et sauvegardez. Une fois la CIF validée par votre directeur de thèse, vous retrouverez le document dans votre espace personnel et vous devrez le déposer en format pdf dans la rubrique "Convention individuelle de formation".

#### CVEC

- Attestation de paiement de la CVEC** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> Une fois que votre demande d'inscription sera validée par l'école doctorale, vous recevrez un email automatique vous invitant à déposer l'attestation dans la rubrique "CVEC". En cas d'exonération, déposez un justificatif.

## Inscription en 2ème année

➤ CVEC

- ❑ **Attestation de paiement de la CVEC** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> Une fois que votre demande d'inscription sera validée par l'école doctorale, vous recevrez un email automatique vous invitant à déposer l'attestation dans la rubrique "CVEC". En cas d'exonération, déposez un justificatif.

## Inscription en 3ème année

➤ Comité de suivi individuel

- ❑ **Compte rendu du dernier comité de suivi individuel de thèse signé\*** par les membres du comité, à déposer dans la rubrique "Comité de suivi individuel".

➤ CVEC

- ❑ **Attestation de paiement de la CVEC** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> Une fois que votre demande d'inscription sera validée par l'école doctorale, vous recevrez un email automatique vous invitant à déposer l'attestation dans la rubrique "CVEC". En cas d'exonération, déposez un justificatif.

## Inscription au-delà de la 3ème année

➤ Documents à joindre

- ❑ **Demande motivée du doctorant**, faisant état de tout élément justificatif et comprenant une présentation de l'avancement des travaux.

➤ Comité de suivi individuel

- ❑ **Compte rendu du dernier comité de suivi individuel de thèse signé\*** par les membres du comité, à déposer dans la rubrique "Comité de suivi individuel".

➤ CVEC

- ❑ **Attestation de paiement de la CVEC** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> Une fois que votre demande d'inscription sera validée par l'école doctorale, vous recevrez un email automatique vous invitant à déposer l'attestation dans la rubrique "CVEC". En cas d'exonération, déposez un justificatif.